

n°92
Avril 2025

Bréhat

Infos





Changement : Quelles réponses devons-nous apporter ?

Aujourd'hui, quand nous parlons de changement, beaucoup pensent immédiatement au changement climatique en cours. Ce phénomène est assez difficile à appréhender, car se déroulant sur un temps long, certains l'acceptent et veulent agir pour le réduire, mais d'autres, comme les climato-sceptiques, le refusent en bloc.

C'est une attitude assez classique qui a été largement étudiée par les sociologues et les économistes. Il y a en général une première phase de refus, qui peut aller jusqu'au blocage avant de démarrer une deuxième phase d'acceptation qui peut être rapide ou au contraire très lente et une troisième phase de constat avéré qui se termine en général par une réaction face à ce changement.

Des changements il y en a de toutes natures et à tous les niveaux, international, national ou local.

Au niveau international, en ce début d'année 2025, le changement majeur, c'est le retour à la présidence des U.S.A. de Donald Trump, bien décidé à imposer sa vision du monde à l'ensemble de la planète, sans aucune retenue, mais sans ligne directrice claire si ce n'est de « faire le show » en permanence.

De même, les changements très rapides en cours dans les technologies changent la vie de tous les hommes, dans les pays développés comme dans les pays en cours de développement et en France dans les agglomérations comme dans les zones rurales.

Enfin, il y a des changements dans nos modes de fonctionnement. En France, au moment de rédiger cet éditorial, il semble très probable que le mode de scrutin pour les élections municipales dans les communes de moins de 1000 habitants, donc incluant l'île de Bréhat, va changer pour un scrutin par liste paritaire. Nous y reviendrons dans

les prochains Bréhat Infos pour vous préciser les nouvelles règles.

Dans ce numéro 92 de Bréhat-Infos, sur le changement climatique, vous pourrez lire l'article sur les frelons asiatiques dont l'invasion de plus en plus évidente et plus destructrice pour nos abeilles est facilitée par le réchauffement climatique.

Sur les nouvelles technologies, un long article sur l'installation de la fibre optique qui sera installée et opérationnelle avant fin 2026.

Sur les autres adaptations en cours, l'eau devient une ressource de plus en plus rare et chère. Deux articles sur l'eau avec la nouvelle D.S.P. eau et assainissement et le projet de récupération des eaux de pluie « Sauve qui pleut ».

Les plantes invasives nous envahissent et nous devons réagir avant qu'il ne soit trop tard. Nous avons pris des initiatives pour lutter contre les herbes de la pampa.

Devant chaque nouveau changement, nous devons agir avec calme, réflexion et détermination.

Mais le refus de reconnaître ces changements ou décider de ne rien faire ne sont pas des options pour préparer notre avenir.

Vous souhaitant une bonne lecture.

Olivier Carré
Maire

Comptes administratifs de la commune pour l'année 2024

Les finances de la commune de l'île de Bréhat sont organisées en 5 budgets :

- Le budget principal de la commune et 4 budgets annexes :
- Ordures ménagères et déchets,
- Eau et Assainissement,
- Ports communaux,
- S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Chaque budget est composé de deux parties distinctes : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

• **La section de Fonctionnement** correspond à toutes les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité et à l'entretien de son patrimoine, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année (charges d'entretien, paiement des intérêts des emprunts, salaire des agents de la commune...).

• **La section d'Investissement** correspond aux opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité. La commune devient par exemple propriétaire de nouveaux biens durables (logements, ordinateurs, vélos, bancs publics...) pouvant être réutilisés longtemps, ou bien celle-ci construit de nouveaux bâtiments, agrandit des bâtiments existants.

Pour le budget principal, pour l'année 2024, voici les résultats de la section fonctionnement :

LES RECETTES :		
	Comptes administratifs 2024	% des R.F. *
Produits des services	183 622,41 €	9 %
Impôts et taxes	1 139 222,75 €	55 %
Dotations et participations	394 192 ,21 €	19 %
Revenus des immeubles	184 222,29 €	9 %
Atténuation de charges	23 180 ,09 €	1 %
Produits financiers	9.60 €	0 %
Recettes réelles de fonctionnement	1 924 449,35 €	
Autres recettes	154 975,33€	7 %
Résultat reporté de l'année 2023	0 €	0 %
Total recettes fonctionnement	2 079 424,68 €	100 %

(* % des R.F. : Pourcentage des Recettes de Fonctionnement)

LES DÉPENSES		
	Comptes administratifs 2024	% des D.F. *
Charges à caractère général	364 283,48 €	21 %
Charges de personnel	758 266,30 €	43 %
Subventions et participations	109 888,07 €	6 %
Charges financières	66 240,93 €	4 %
F.N.G.I.R.	93 120,38 €	5 %
Dépenses réelles de fonctionnement	1 391 799,16 €	
Charges exceptionnelles	0 €	0 %
Dotations aux amortissements et provisions	364 092,66 €	21 %
Dotations aux provisions	500 €	0 %
Total dépenses de fonctionnement	1 756 391,82 €	100 %

(* % des D.F. : pourcentage des Dépenses de Fonctionnement).

Pour plus de détails sur les différents chapitres, merci de vous reporter au bulletin municipal d'avril 2021 (disponible notamment sur le site de la mairie). Cette année, un chapitre supplémentaire est apparu dans les dépenses : charges financières. Ce montant de 66240,93 € correspond au remboursement des intérêts de l'emprunt contracté pour l'achat de l'immeuble des Rocs (le remboursement du capital est une dépense d'investissement).

La différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement s'appelle l'épargne brute.

L'épargne brute est un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé, car le plus pertinent pour

apprécier la santé financière d'une collectivité locale.

Cet excédent de liquidités récurrentes permet à une collectivité locale de :

- faire face au remboursement de la dette en capital,
- financer tout ou une partie de l'investissement.

L'épargne brute est un outil de pilotage incontournable des budgets locaux. Il permet :

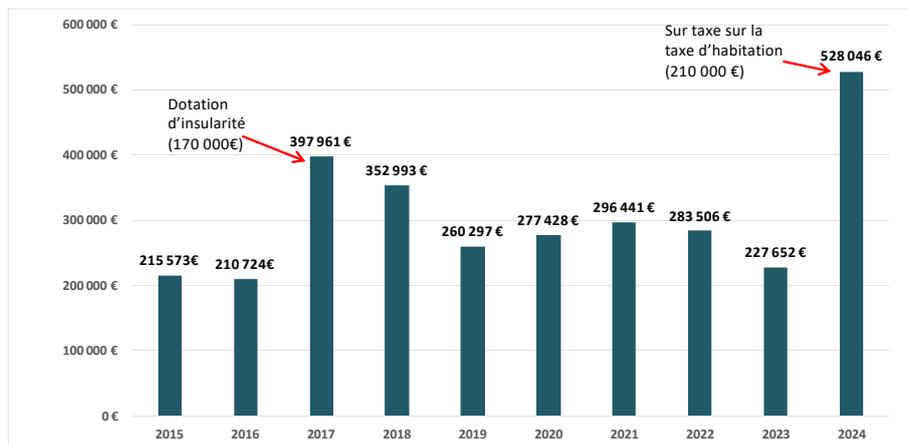
- d'identifier l'aisance de la section de fonctionnement,
- de déterminer la capacité à investir de la collectivité.

L'épargne brute s'assimile à la « Capacité d'Autofinancement » (C.A.F.) utilisée en comptabilité privée.



En 2024, l'épargne brute de la commune est de 532 650,19 €. (En 2023, l'épargne brute de la commune était de 228 151,68 €). C'est une épargne brute jamais atteinte par la commune, malgré la dépense supplémentaire de 66 240,93 €, prouvant les capacités à investir et à recourir à l'emprunt de la commune.

Synthèse de l'épargne brute sur les 10 dernières années



Pour le budget principal, pour l'année 2024, voici les résultats de la section investissement :

Les recettes totales sont de 1 138 287,80 € (dont l'excédent d'investissement reporté de 90 843,17 €).

Les dépenses totales sont de 1 043 456,53 €

Pour résumer, pour le budget principal :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
1 756 391,82 €	2 079 424,68 €	1 043 456,53 €	1 138 287,80 €
+ 323 032,86 €		+ 94 831,27 €	

Pour le budget Ordures Ménagères et Déchets :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
515 145,69 €	485 091,93 €	297 791,08 €	821 337,28 €
- 30 053,76 €		+ 523 546,20 €	

Sur le budget fonctionnement :

Pour l'année 2024, le résultat de la section fonctionnement est en déficit de 30 053,76€ dont 17 205,59 € correspondent au déficit de 2023. Mais la recette correspondant à la taxe maritime sur les passagers embarqués (taxe Barnier) pour l'année

2024 est réduite de 50 000 € suite à un retard de paiement de la compagnie des Vedettes de Bréhat. Sans ce retard, ce budget aurait été excédentaire, ce qui n'était pas le cas depuis de nombreuses années.

Pour le budget Eau et Assainissement :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
210 664,08 €	212 004,86 €	117 660,08 €	264 948,33 €
+ 1 340,78 €		+ 147 288,25 €	

Pour le budget des Ports Communaux :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
51 615,86 €	52 544,70 €	149 987,12 €	252 869,31 €
+ 928,84 €		+ 102 882,19 €	

Les dépenses d'investissement de 149 987,12 € correspondent très majoritairement aux travaux pour la réfection de la cale de la chambre.

Pour le budget du S.P.A.N.C. :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
10 870,35 €	9 838,10 €	0 €	222,94 €
- 1 032,25 €		+ 222,94 €	

À l'exception des budgets de fonctionnement, des ordures ménagères (pour une raison exceptionnelle) et du SPANC, tous les autres budgets présentent des résultats excédentaires, résultats remarquables dans cette période troublée.

Vous pouvez retrouver tous les détails de ces budgets sur le site de la mairie : <https://www.iledebrehat.fr/municipalite/budget-et-fiscalite/> ainsi que les comptes rendus des différents conseils municipaux : <https://www.iledebrehat.fr/municipalite/conseils-municipaux-brehat/> Si vous souhaitez les recevoir en format papier, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Dominique Sicher
2^e adjoint en charge des finances



Gestion des déchets Les dernières évolutions

La réorganisation de la gestion des déchets se poursuit, avec cette année des efforts importants sur l'amélioration des équipements et des espaces de manutention. Un espace dédié au réemploi a aussi été aménagé dans la déchetterie.

Un second compacteur pour les emballages

Un premier compacteur a été installé il y a presque 3 ans, tournant définitivement la page suite à la panne de la presse à balle. Cet équipement permet d'optimiser le remplissage des caissons d'ordures ménagères avant leur envoi par barge sur le continent, et de réduire ainsi le nombre de transports.

Le second compacteur sera dédié aux emballages, qui nécessitent un autre réglage, une pression moins forte pour qu'ils puissent encore être triés par la suite. Cet équipement est en cours d'installation, et

sera opérationnel pour l'été. En plus d'améliorer le remplissage des caissons (4,5 tonnes par caisson au lieu de 1,5 tonnes), il permettra d'éviter les envois de déchets (et leur ramassage par les agents...) : le contenu du camion poubelle sera directement versé dans un caisson étanche, et compacté. Nous espérons aussi plus de fluidité dans l'organisation des collectes et de meilleures conditions de travail, grâce à ce matériel plus approprié. Nous gagnons aussi en sécurité en cas de panne d'un des compacteurs.

Un nouveau système de conditionnement des cartons

Jusqu'à présent, les cartons étaient déversés en déchetterie après chaque collecte, et repris manuellement par les agents pour les conditionner en balles à l'aide d'une presse. Travail fastidieux, pénible et très chronophage, mobilisant deux agents sur une demie journée par semaine en pleine saison.

Nous avons donc saisi l'opportunité d'acheter deux caissons compacteurs d'occasion à Valorys. Comme pour les compacteurs déjà présentés, les cartons seront directement déversés dans le caisson. Celui-ci est équipé d'un dispositif de presse intégré. Il est envoyé sur le conteneur une fois bien rempli.

Un nouvel espace dédié au réemploi dans la déchetterie

Afin d'améliorer la circulation dans la déchetterie tout en développant le réemploi, un nouvel espace a été aménagé : des étagères sont là pour accueillir les objets encore utilisables dont vous vous séparez. Vous y trouverez de la vaisselle, des livres, des jouets... qui espèrent continuer leur vie sur Bréhat au lieu de finir à la poubelle ! Cet espace est accessible

durant les heures d'ouverture de la déchetterie aux particuliers : tous les jeudis de 13h45 à 16h15, et le dernier samedi de chaque mois (mêmes horaires).

Les élus et les agents sont mobilisés pour adapter au mieux le service public de gestion des déchets aux enjeux actuels : développement du tri et du recyclage, maîtrise budgétaire, réduction de la pénibilité du travail, accessibilité du service pour tous les usagers... Cela passe par des investissements dans des équipements les plus appropriés, par les choix d'organisation des collectes, ou par l'encouragement des bonnes pratiques individuelles (compostage, réemploi...).

Marion Regler,
3^e adjointe





Déploiement de la fibre optique à Bréhat

Le déploiement de la fibre optique se fait dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit. Les collectivités bretonnes, l'État et l'Union Européenne financent la construction du réseau public breton de très haut débit.



Un chantier titanesque en cours

Pour connecter l'île de Bréhat au réseau de fibre optique, les élus de Mégalis Bretagne ont décidé de tirer un câble entre le continent et l'île. Vous pouvez suivre l'avancée des travaux et vérifier votre éligibilité sur le site : mega.bzh/fibre.

Objectif de 100% de couverture d'ici 2026

Les travaux se poursuivent dans toute la région Bretagne avec l'objectif de raccorder tous les habitants à la fibre optique d'ici 2026. Ce projet est co-financé par l'Union Européenne (FEDER), l'État (Fonds national pour la société numérique), la Région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor et la commune de Bréhat.

Déploiement de la fibre optique sur l'île de Bréhat

Phase 1 : Étude préalable

La première étape du déploiement de la fibre optique sur l'île de Bréhat consiste en une étude préalable. Cette étude est cruciale pour dimensionner correctement les réseaux tout en minimisant leur impact environnemental. Elle permet d'anticiper les besoins en connectivité, d'évaluer la demande, et de prendre en compte les caractéristiques géographiques locales. Une analyse détaillée de l'impact environnemental est également réalisée, notamment pour le câble sous-marin de 2500 mètres entre l'Arcouest et Bréhat, afin de réduire les perturbations et promouvoir une approche durable conforme aux réglementations environnementales.

Des techniciens d'Axione sont sur l'île jusqu'à fin avril pour identifier les locaux à raccorder et cartographier

les infrastructures de télécommunications existantes. Ils visent à réutiliser ces infrastructures pour assurer une cohérence environnementale et financière. Parallèlement, une équipe de scaphandriers étudie le cheminement du câble sous-marin pour dimensionner les moyens nécessaires au chantier.

Phase 2 : Déploiement du câble optique sous-marin

Avant de dérouler le câble entre l'Arcouest et l'île de Bréhat, des opérations de génie civil doivent préparer les points d'atterrissage, incluant l'installation de chambres de télécommunication et la pose de fourreaux nécessaires. Le déroulage du câble débutera une fois ces infrastructures en place, en tenant compte des contraintes environnementales telles que les courants marins forts et les coefficients

de marée. L'objectif est de finaliser le tirage du câble sous-marin d'ici fin 2025, avec le câble entièrement protégé par des coquilles en fonte pour garantir sa durabilité.

Phase 3 : Déploiement de la fibre sur l'île de Bréhat

Les travaux de fibre optique sur l'île de Bréhat commenceront en septembre prochain, après le déploiement du câble sous-marin. Des interventions de génie civil visent à réparer les infrastructures existantes. Trois armoires de fibre optique seront installées pour servir de points de mutualisation pour les opérateurs. Ensuite, près de 29 kilomètres de câbles de fibre optique seront déployés sur l'île, avec près de 1 000 boîtiers de fibre placés à la limite des parcelles privées et publiques pour rendre l'ensemble des habitants de Bréhat éligibles.

La fin des travaux de déploiement, les tests et la mise en service de la fibre sur l'île sont prévus pour le deuxième trimestre 2026, sous réserve des conditions climatiques et du calendrier du tirage du câble sous-marin.

Démarchage commercial et raccordement à la fibre optique

Une fois votre habitation éligible à la fibre optique, vous pouvez choisir de souscrire à cette technologie. Voici quelques points clés à connaître :

- Il n'y a aucune obligation immédiate de souscrire à un abonnement à la fibre optique
- Chaque personne est libre de choisir son opérateur.
- Le raccordement des foyers est réalisé directement par l'opérateur ou ses sous-traitants
- Pour éviter tout risque lors de l'installation, il est recommandé d'identifier à l'avance le cheminement du câble optique à l'intérieur et à l'extérieur de l'habitation

Contacts pour le déploiement sur l'île de Bréhat

- Ana MARQUEZ - Coordinatrice Travaux FTTH Axione Email : a.marquezgarcia@axione.fr Téléphone : +33 6 64 42 33 99
- Bastien RENTMEESTERS - Chargé d'Affaire Mégalis Bretagne Email : bastien.rentmeesters@megalis.bretagne.bzh



Travaux du projet Bretagne Très Haut Débit

Pour pallier l'absence d'initiative privée dans les zones rurales, les collectivités bretonnes ont lancé le projet Bretagne Très Haut Débit. Géré par le Syndicat mixte Mégalis Bretagne, ce projet public vise à déployer un réseau de fibre optique couvrant environ 90% du territoire et 60% de la population bretonne. Mégalis Bretagne construit le réseau public régional et, au fur et à mesure des déploiements, livre les éléments opérationnels à THD Bretagne. Ce délégataire exploite le réseau et vend des droits d'utilisation aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI), qui raccordent les abonnés et offrent des services Internet.

Typologie de raccordement de votre habitation Coupon à retourner en Mairie

Nom et Prénom :

Numéro de parcelle :

Type de raccordement :

- Cheminement du câble en façade
- Cheminement du câble par un fourreau existant sur votre parcelle
- Cheminement du câble directement en pleine terre
- Je ne sais pas comment je suis actuellement raccordé

La nouvelle D.S.P. Eaux et Assainissement (Délégation de Service Public).

Le 1^{er} janvier 2025, la nouvelle D.S.P. eau/assainissement a commencé.
Nous l'avons signé avec VEOLIA pour une durée de neuf ans, non reconductible.

C'est l'aboutissement d'un long processus de sélection que nous avons initié début 2024, avec l'assistance du S.D.A.E.P. 22 (Syndicat Départemental de l'Alimentation en Eau Potable), suite à une décision du conseil municipal du 6 février 2024.

La première étape du processus consistait à sélectionner le type de relation contractuelle la mieux adaptée entre la commune et le prestataire de services.

Trois possibilités s'offraient à nous :

- Reconduire une D.S.P.
- Créer une régie municipale qui aurait géré l'ensemble du service depuis l'arrivée de l'eau jusqu'à la facturation.
- Considérer un mix de ces deux solutions avec une prestation de services fournie par une entreprise spécialisée, le reste étant assuré par la commune.

Après une phase d'analyse des avantages et des inconvénients des trois solutions, il a été décidé de continuer avec le même mode de relation contractuelle, la D.S.P., même si l'on entend que de nombreuses collectivités souhaitent reprendre plus le contrôle de cette ressource vitale, stratégique, de plus en plus rare qu'est l'eau.

Nous avons, pour des raisons historiques, deux D.S.P. spécifiques, l'une pour l'alimentation en eau potable, l'autre pour l'assainissement. Ces deux D.S.P. avaient été signées à des dates différentes, avec des durées différentes. Elles prenaient donc fin à des dates qui différaient de deux années. Ne pas changer le calendrier de ces D.S.P., c'était doubler le travail de sélection et négociation des candidats avec le risque de ne pas les intéresser, car chaque contrat, pris individuellement, était de l'ordre de 100 000 €, somme dérisoire pour des entreprises dont le chiffre d'affaires se décline en milliards d'euros.



Olivier PRIÉ, Directeur Régional Veolia et Olivier CARRÉ, Maire

Dès 2023, nous avons donc signé deux avenants pour harmoniser les durées et les dates de fin des deux D.S.P., ouvrant la porte au regroupement des deux prestations et à une seule négociation.

Durant la phase de préparation début 2024, cette option a été confirmée.

Ces décisions prises, il fallait sélectionner l'entreprise qui assurerait cette délégation de service public. En face de nous, principalement des grands groupes internationaux tels que Suez, la Saur ou Veolia. Un appel à candidatures nous a confirmé qu'en région Bretagne, des entreprises de moindre envergure ne pouvaient être considérées.

Traiter avec ces grands groupes nécessite beaucoup de rigueur et le suivi strict des procédures d'appel d'offres, car ils possèdent des services contentieux structurés qui n'hésiteraient pas, dans certaines situations, à déposer un recours contentieux, source de travail supplémentaire et éventuellement de retard à la décision.

Nous étions dans l'obligation de terminer le processus de sélection au 31 décembre 2024, faute de quoi nous aurions pu mettre la commune dans une situation très délicate, sans contrat avec le délégataire de la D.S.P. initiale.

Un calendrier des différentes phases a été préparé, se traduisant tout d'abord par un appel d'offres dont la réponse était demandée pour le 1^{er} juillet 2024.

Seules, deux entreprises ont répondu. Véolia, l'opérateur historique et la Saur, qui était à ce moment-là bien placée pour remporter l'appel d'offres de prestations de services pour G.P.A. (Guingamp-Paimpol Agglomération). Les offres étaient incomplètes, pas assez précises sur certains des points de vigilance que nous avons définis et pour autant, elles étaient très proches sur le plan financier avec des augmentations importantes des différentes prestations.

La commission d'ouverture des plis, réunie le 19 juillet 2024, a décidé de proposer au maire de négocier avec les deux candidats : SAUR et VEOLIA.

Des réunions de clarification furent organisées, des questions posées pour avoir une meilleure compréhension des propositions. Une deuxième offre formelle a été demandée pour le 23 septembre 2024.

Les offres étaient plus complètes, mais encore inacceptables en l'état.

Il a été décidé de leur demander une dernière offre pour le 18 octobre 2024 avant de démarrer le processus final de sélection du futur délégataire. C'est le S.D.A.E.P. qui a fait toutes les analyses détaillées des différents postes à considérer, avec des méthodes de pondération des différents éléments à prendre en compte, qu'ils soient techniques, de mise à disposition de moyens ou commerciaux. Les deux offres étant très proches, l'évaluation des pondérations a fait l'objet de discussions approfondies entre la commission d'appel d'offres et le syndicat.

Au final, la commission d'appel d'offres a confirmé son accord avec la recommandation du S.D.A.E.P. au maire d'attribuer le marché à VEOLIA, le délégataire historique. Le maire a ensuite présenté cette

proposition au conseil municipal du 16 décembre 2024, qui l'a approuvée.

Les dernières formalités ont pu ensuite être réalisées en temps et en heure avec une notification formelle du contrat au délégataire le 20 décembre 2024.

L'un des avantages d'avoir repris le même délégataire, c'est pour l'utilisateur la continuité. Les équipes opérationnelles de Véolia qui opèrent sur notre territoire restent les mêmes, leurs connaissances de notre réseau et des usagers vont leur permettre de plus facilement mettre en œuvre l'une des tâches demandées dans le cahier des charges de la nouvelle D.S.P., à savoir la remise à neuf du système de télérelève des compteurs, celui-ci présentant des signes de défaillance dû à son âge (plus de 10 ans) et à une technologie rigide et ancienne.

Tous les compteurs doivent être rééquipés pour la fin de l'année 2025.

Le deuxième avantage pour l'utilisateur est que la facturation restera la même, évitant les erreurs inhérentes aux changements d'exploitation des fichiers d'utilisateurs, aux relevés de toutes les consommations qui auraient été nécessaires au 31 décembre 2024 et à des formats de facturation différents.

Enfin, pour la commune, la connaissance de l'exploitant va nous permettre de corriger certaines faiblesses identifiées durant le déroulement des deux D.S.P. initiales, notamment en termes de « reporting » et du contrôle des investissements.

La visibilité que nous avons donnée à Veolia en leur confiant cette D.S.P. pour une durée de neuf ans doit leur permettre une meilleure planification de leurs opérations et une sécurité quant aux amortissements des nouveaux équipements qui seront à renouveler dans les prochaines neuf années.

La rupture de la canalisation d'alimentation de l'île en avril 2024, interrompant pendant quelques heures à l'eau de couler du robinet comme nous y sommes tellement habitués, nous a rappelé l'importance vitale de ce service de base et nous allons maintenant travailler avec Veolia pour en assurer la pérennité et la qualité.

Restauration de la lande du Rosédo : un projet alliant biodiversité et développement agricole



Le broyeur en action

Dans le Bréhat info de juillet 2021, la commission environnement et agriculture avait présenté l'herbe de la Pampa, *Cortaderia selloana*, espèce exotique envahissante dont la dissémination sur Bréhat était déjà très préoccupante. Depuis, le phénomène s'est fortement aggravé et il est devenu urgent d'intervenir. Par ailleurs, cette opération s'insère dans un projet plus global s'appuyant sur un développement de l'agriculture pour mieux protéger notre environnement.

Freiner l'invasion :

L'herbe de la Pampa est arrivée dans nos jardins comme plante ornementale : tout le monde l'identifie avec ses plumeaux gracieux et spectaculaires qui apparaissent en septembre. Plante très rustique et pionnière, elle a trouvé des conditions propices pour se multiplier dans les landes au-delà du phare du Rosédo. Ces espaces de terre pauvre étaient autrefois entretenus grâce au pâturage par les troupeaux. Suite au déclin de l'agriculture, les fougères et les ronces se sont développées : en 1990, ces friches ont brûlé, fragilisant fortement les espèces locales et favorisant les herbes de la Pampa. Ces quelques dernières années, leur développement dans ce foyer d'origine est devenu exponentiel et l'espèce a commencé à s'implanter un peu partout dans l'île.

Le parcellaire concerné est très morcelé et appartient à de nombreux propriétaires (36 au total dans la zone traitée, dont des successions non abouties). La densité de la végétation et le relief rendent la zone difficile d'accès, et l'insularité complique encore les opérations. Enfin, la fragilité des milieux naturels impose certaines précautions : intervenir hors période de nidification, ne pas brûler les souches, ne pas trop bousculer le sol... L'entretien des parcelles est une obligation des propriétaires. Toutefois l'importance du chantier et son coût ont conduit la collectivité à prendre en charge le montage de la demande de subvention et le contrôle de la réalisation du projet.

Un projet mûri de longue date :

Dès 2021, des réflexions ont commencé sur les modalités pour éliminer les herbes de la Pampa. Nous avons sollicité des avis variés (association naturaliste, autres communes insulaires plus avancées que nous sur des projets similaires...). Nous avons ensuite procédé en 2022 à un test de défrichage d'une parcelle communale très envahie : après deux ans, une végétation beaucoup plus diversifiée avait réussi à s'implanter, mais des jeunes plants d'herbe de la Pampa sont aussi revenus, montrant qu'un entretien suivi dans la durée serait indispensable. Dans le même temps, une étude agronomique réalisée dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.) a confirmé que les terres concernées pourraient être propices à du pâturage extensif. Sur ces bases, nous avons pu définir un protocole à mettre en place pour l'ensemble de la zone, combinant destruction mécanique des souches d'herbes de la pampa et pâturage.

Les étapes du projet :

La première étape a été de demander l'accord des propriétaires pour intervenir sur les terrains privés. La commune a proposé de prendre en charge le défrichage des parcelles en échange de leur mise à dis-



position pour cinq ans minimum renouvelables, pour reconstituer une zone pâturable adaptée à l'élevage caprin ou ovin. Les réponses ont été dans leur grande majorité très favorables. Certains propriétaires ont même proposé de céder leurs terrains à la commune, contribuant à sa politique foncière. Nous avons parallèlement demandé (et obtenu) une subvention de l'Agence de l'eau dans le cadre du Fond vert, volet biodiversité, pour le débroussaillage et l'élimination des espèces exotiques envahissantes, qui finance 70 % des dépenses du projet sur deux ans.

Le chantier a donc pu démarrer dès février par le broyage des touffes d'herbes de la Pampa et des fougères à l'aide d'un broyeur forestier amené du continent. Cet engin s'est avéré très efficace et adapté. Environ 4,5 hectares groupés les plus infestés, plus des zones disséminées notamment dans l'île Nord, ont pu être débroussaillés en six jours. Le résultat est spectaculaire, et nous pouvons déjà imaginer le retour des paysages de landes basses pâturées parsemées d'arbustes.

L'étape suivante est la mise en place de clôtures provisoires, mais solides, pour contenir un troupeau de vaches nombreuses qui poursuivra le travail : le piétinement affaiblira encore les herbes de la Pampa, les animaux brouteront les jeunes repousses, et leurs déjections fertiliseront le sol, le rendant plus propice à une flore diversifiée et nourrissante pour du bétail. A l'issue de cette première période de pâturage, un broyage des refus sera réalisé à l'automne avec du matériel plus classique disponible sur l'île. Une nouvelle période de pâturage sera certainement nécessaire l'hiver prochain.

En complément, la commission environnement et agriculture organisera un chantier collectif pour couper toutes les fleurs des plants isolés, début septembre, pour éviter que leur dissémination ne recommence.

Préparer l'avenir :

La pérennité des résultats de cette opération repose sur l'entretien à long terme de ces espaces. Un entretien annuel mécanique pourrait être efficace, mais sera coûteux et consommateur de carburant. La mise en place d'un élevage de petits ruminants (moutons et/ou chèvres) apparaît comme la meilleure solution pour entretenir et préserver les paysages dans la durée. Outre la création d'un ou deux emplois locaux, elle permet d'envisager une nouvelle offre de produits locaux et d'animations autour des animaux. Mais les conditions pour permettre une installation pérenne ne sont pas encore toutes réunies, et nous travaillons activement à trouver des solutions, en lien avec deux porteurs de projets qui se sont déjà manifestés : bâtiment d'élevage et atelier de transformation, logement, recherche de foncier supplémentaire, régénération des sols... Un appel à candidature sera diffusé dans les prochains mois pour sélectionner un projet viable, tirant parti au mieux des conditions du territoire, qui allie production alimentaire et entretien des paysages.

Marion Regler, 3^e adjointe.

Des visites de jardins potagers cet été

Le Projet alimentaire territorial a aussi permis l'organisation de visites de plusieurs jardins potagers durant deux saisons. Comme vous avez été nombreux à apprécier ces moments d'échanges conviviaux et bienveillants, nous poursuivrons cet été, grâce à l'aide de l'Office de tourisme. Pour faire visiter votre jardin et faire profiter d'autres jardiniers de vos expériences réussies (ou moins réussies !), vous pouvez dès maintenant contacter l'Office de tourisme pour bloquer une date, et être présent le jour J pour accueillir les visiteurs.

**Contact : contact@brehat-infos.fr,
02 96 20 04 15**



CULTIVEZ LE PARTAGE :
OUVREZ VOTRE JARDIN !

JUN - JUILLET - AOÛT 2025

Partagez votre passion, vos astuces et vos merveilles végétales avec d'autres amoureux de la nature. Offrez-leur une visite guidée de votre petit coin de paradis, échangez des conseils et faites germer de nouvelles amitiés.

Ensemble, cultivons le partage et la biodiversité !

Pour planifier une visite contactez l'Office de tourisme
02 96 20 04 15





Frelon asiatique, la lutte continue

Le frelon asiatique, *Vespa velutina*, est arrivé en France il y a une vingtaine d'années. Depuis, il a colonisé une grande partie du territoire, et Bréhat n'est pas épargnée.

Un fléau pour la biodiversité :

Un nid consomme durant sa saison en moyenne 150 000 insectes de 300 espèces différentes (dont les abeilles), soit 11,5 kilos. A Bréhat, plusieurs ruches ont encore été décimées en 2024. Dix-huit nids ont été repérés et détruits par l'entreprise prestataire pour la mairie, contre 24 en 2023. Mais il est généralement considéré que seul un nid sur cinq est trouvé. Ce qui donne un très grand nombre de nids sur notre petite île, où les frelons asiatiques trouvent beaucoup de nourriture et d'abris.

chercher leur nourriture, en attendant la naissance des premières ouvrières au bout de 45 jours. Elles sont très attirées par le nectar des camélias et des arbres fruitiers. C'est le moment où le piégeage est efficace et cause peu de dégâts sur les autres espèces d'insectes. En effet, plus tard dans la saison, les reines ne sortent plus des nids. Il faut ensuite passer à la recherche et la destruction des nids, tant qu'ils sont actifs, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'automne, pour limiter la prédation sur les insectes et éviter de nouvelles reines pour l'année suivante.

Le programme collectif de lutte : le piégeage printanier des reines fondatrices :

La lutte contre cette espèce invasive remonte déjà à plusieurs années sur Bréhat : destructions de nids, fourniture de pièges et diffusion d'information par la mairie, piégeage par des habitants...

Depuis l'année dernière, la commune a rejoint un programme de lutte coordonné à l'échelle des Côtes-d'Armor par le Groupement de Défense Sanitaire Apicole 22 : le G.D.S.A. est venu présenter la démarche et la méthode de piégeage à un groupe d'habitants motivés. Il transmet régulièrement les infos à la référente communale Marion Le Pache, qui les relaye aux piégeurs (dates de début et de fin de la période de capture, recette d'appât...). La mairie achète les pièges et les met à disposition des piégeurs. Ceux-ci s'engagent à respecter les consignes de piégeage et à rendre leurs pièges et leur fiche de comptage des captures quand la période se termine. L'analyse des résultats permet de perfectionner le protocole pour rendre le piégeage plus efficace et plus sélectif. Cette année, plus de 20 personnes se sont engagées à poser et à assurer le suivi d'environ 70 pièges répartis dans l'île.



Comprendre leur cycle pour adapter la lutte :

Au printemps, les reines sortent de leur hibernation quand la température est suffisamment élevée pendant plusieurs jours consécutifs. Cette période varie d'une année à l'autre, selon les conditions climatiques. Pendant une dizaine de jours, elles s'entre-tuent et les plus fortes survivent. Elles trouvent alors un endroit abrité et tranquille pour fonder leur nid et commencer à pondre : les abris de jardin, nichoirs, broussailles leur plaisent particulièrement. Elles doivent aussi

Vous pouvez participer :

- En vous engageant comme piégeur pour l'année prochaine (contactez Marion Le Pache).
- En cherchant et signalant les nids à la mairie.

Marion Regler, 3^e adjointe.

SAUVE QUI PLEUT ! Programme de réduction d'eau sur les îles du Ponant

Les îles du Ponant et l'agence de l'eau Loire Bretagne s'engagent dans une nouvelle initiative pour répondre aux défis croissants liés à la gestion de l'eau. Face aux enjeux de disponibilité des ressources en eau, l'association Les îles du Ponant lance un programme ambitieux visant la réduction de la consommation d'eau potable et proposera prochainement aux habitants des îles de participer à une commande groupée de récupérateurs d'eau de pluie à tarif réduit. Une diffusion gratuite d'équipements hydro-économiques sera également proposée.

Les + :

- Ecologique : préservation des ressources en eau potable
- Economique : facture d'eau réduite
- Proposition d'achat groupé d'un récupérateur d'eau de pluie (hors sol) pour les usages extérieurs (rinçage bateau, paddle, kayak, arrosage potager...)
- Transport maritime pris en charge par l'Association Les îles du Ponant

Ensemble, préservons notre or bleu !
Faisons des îles du Ponant, un modèle de préservation de l'eau.



Réunion publique
8 avril
à la salle des fêtes

Contact :

Marie MUETTON

Chargée d'animation et de logistique des équipements d'eau

Les îles du Ponant

06 76 97 42 47

m.muetton@iles-du-ponant.com

4 bis Rue de L'océan

Keneah Sud

56400 Plougoumelen

Tél : 02 97 58 91 64

www.iles-du-ponant.com

aip@iles-du-ponant.com

+ d'infos : <https://www.iles-du-ponant.com/programme-sauve-qui-pleut>

Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi



Depuis onze ans, un groupe de l'Épide de Lanrodec vient sur l'île de Bréhat pour effectuer une action citoyenne avant la période estivale. Pour recevoir la vingtaine de jeunes de 18 à 25 ans de cette école de la seconde chance, c'est tout un élan de solidarité qui se met en place. Le groupe vient toujours la dernière semaine de juin du lundi au vendredi. Ils sont en général une vingtaine plus cinq ou six accompagnateurs.

Cette année ils viendront du 23 au 27 juin 2025

Petite nouveauté depuis juin 2021, les jeunes participent également au nettoyage des douves de la citadelle avant le festival des scènes de Bréhat. Cette année, ils devraient passer deux jours sur le site.

Lors de leur séjour, ils iront également aider à nettoyer le jardin de la maison de retraite, à nettoyer un bâtiment du patrimoine bréhatin et passeront une demie journée avec les enfants de l'école.

La mairie met son camping à disposition pour héberger les jeunes et donne une subvention en plus de la mise à contribution des employés municipaux et de leur matériel (tracteur et remorque). Ces derniers aident notamment le groupe pour acheminer les déchets récupérés jusqu'à la déchetterie.

Les enfants de l'école participent aussi à l'opération nettoyage durant un après-midi avec les jeunes sur la plage du Guerzido.

Enfin, comme tous les ans, le premier soir (le lundi) de l'arrivée du groupe, un repas auberge espagnole est organisé à la salle polyvalente avec les habitants. Cela permet d'échanger avec ces jeunes en insertion

qui ont parfois des parcours difficiles. Ici, on vit sur un petit paradis et nous sommes parfois un peu déconnectés de ces difficultés. C'est une façon de leur montrer aussi que ce qu'ils font est important pour nous. Comme chaque année certains commerçants, restaurateurs et transporteurs de l'île apportent leur contribution au projet et une cagnotte est mise en ligne, cette collecte va permettre d'assurer une partie des frais même si beaucoup d'intervenants participent à l'opération. Le budget nous sert à payer le transport en car, les repas du midi et du soir ainsi que les goûters, c'est l'occasion pour eux de prendre un verre et de s'offrir une glace.

<https://www.leetchi.com/fr/c/epide-brehat-2025-7550471>

Cette année au mois de février onze jeunes de l'ÉPIDE et un éducateur sont venus aider les services techniques de la commune à déménager le bâtiment des rocs avant les travaux.

Stéphane Morlevat,
Conseiller municipal



Mise en place opérationnelle de la ZMEL

Après plusieurs années d'études et d'instruction, les dernières démarches administratives pour la mise en place opérationnelle de la Zone de Mouillages et d'Equipements Légers ont abouti en ce début d'année 2025.

Lors du conseil municipal du 7 mars 2025, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la convention négociée entre la commune et l'Etat ainsi que l'arrêté inter-préfectoral de police et l'arrêté municipal d'exploitation de la zone. Ces différents documents avaient fait l'objet d'une mise à disposition du public du 16 décembre 2024 au 6 janvier 2025 qui avait été ponctuée, le 2 janvier, par une réunion publique en présence de la DDTM. Cette consultation avait notamment permis de relever une problématique pratique liée à l'interdiction, pour les locataires d'un corps mort, de mouiller ponctuellement à l'ancre dans les secteurs de la ZMEL, le temps de pouvoir atteindre leur point de mouillage quand la marée ne le leur permet pas. Cela a donc été rétabli dans le règlement d'exploitation ainsi que dans la convention liant l'Etat et la Commune.

A partir du 15 avril 2025, les corps morts situés en dehors des ports communaux et autour du territoire seront donc gérés par la Commune. Toutes les demandes de régularisation ou d'installation d'un nouveau corps mort seront donc désormais à adresser au service des ports de la commune. L'arrêté municipal d'exploitation et de police de la ZMEL a été voté après avis favorable du conseil municipal. Les conditions d'accès et d'usage de la ZMEL y sont détaillées. Il peut être consulté en mairie ainsi que sur le site internet.

La mise en place de la ZMEL permet la création d'une quarantaine de nouveaux emplacements de mouillage sur les zones à l'Est de l'île (Ot ar Ouis, Pont Ar Prat et Grève de l'Eglise). En réalité, un certain nombre de mouillages non déclarés sont à régulariser ce qui diminue de moitié les possibilités de nouveaux emplacements. Néanmoins, la vingtaine d'emplacements à créer et attribuer devrait permettre de satisfaire presque la totalité des demandes de mouillages en secteurs ZMEL effectuées à ce jour.

Afin d'assurer une bonne gestion de ces nouveaux secteurs et de renforcer la gestion des ports communaux, la municipalité a ouvert un nouveau poste d'agent des ports sur une période d'activité allant d'avril à fin septembre. Ce poste sera occupé par Nicolas Bocher. Ce poste permettra d'assurer un meilleur suivi des mouillages sur le terrain et de favoriser la sensibilisation des usagers sur les enjeux environnementaux de l'espace maritime.

Les étapes de la mise en place opérationnelle de la ZMEL :

- Rédaction et signature des conventions individuelles pour tous les mouillages réguliers (sous réserve que les locataires se soient manifestés en mairie).
- Vérification puis régularisation des mouillages sauvages + déplacement des mouillages réguliers hors-zone ZMEL au sein d'un secteur ZMEL.
- Attribution des emplacements restant à créer ou ayant été résiliés aux personnes inscrites sur la liste d'attente.

En parallèle, de légers aménagements vont être effectués afin de minimiser les impacts environnementaux et paysagers des zones de plaisances. Ainsi, des racks à annexes vont être installés aux abords de certains secteurs (moulin du Birlot, Nod Goven, Grève de l'Eglise, Ot Ar Ouis). Au niveau du secteur de la Grève de l'Eglise, les prés salés seront mis en défens par des poteaux bi-fils... Ces aménagements seront subventionnés à 50 % par l'Etat dans le cadre du budget opérationnel de programme (BOP 113, paysages, eau et biodiversité) et devraient être mis en place durant l'automne 2025 après l'obtention d'un permis d'aménager.

Un camping éco-responsable sur l'île de Bréhat



Des éco-cabanes inspirées des canots de sauvetage

L'île de Bréhat, joyau insulaire au large des côtes bretonnes, est un véritable havre de paix où la nature et l'histoire maritime se rencontrent. Dans une démarche visant à promouvoir un tourisme durable tout en valorisant l'identité culturelle locale, l'aménagement du camping de l'île avec des éco-cabanes uniques en leur genre s'impose comme une initiative novatrice et respectueuse de l'environnement.



Ces éco-cabanes, pensées spécialement pour le camping de l'île de Bréhat pour reproduire la silhouette des anciens canots de sauvetage en mer, symbolisent un lien fort avec la vie insulaire et l'histoire maritime de Bréhat. Leur design, mêlant authenticité et modernité, rend hommage aux racines maritimes de l'île tout en offrant un hébergement confortable et original aux visiteurs. Chaque cabane, fabriquée à partir de matériaux locaux et durables, s'intégrera parfaitement au cadre naturel exceptionnel de Bréhat, entre rochers de granit rose, végétation luxuriante et eaux cristallines.

Ce projet d'aménagement s'adresse également aux nombreux randonneurs qui parcourent le GR34, situé

à seulement dix minutes de bateau de l'île. Après une journée de marche à explorer les paysages sauvages de la côte bretonne, les voyageurs pourront profiter d'un hébergement atypique et apaisant, offrant un confort supérieur à celui des installations classiques. Les éco-cabanes deviendront ainsi un point d'étape idéal, alliant dépaysement et repos, tout en renforçant le lien des visiteurs avec la nature.

Plus qu'un simple hébergement, ces éco-cabanes constituent un véritable hommage au patrimoine de l'île de Bréhat. Elles incarnent l'équilibre parfait entre tradition et innovation, permettant aux visiteurs de se reconnecter à la beauté et à l'histoire maritime de cette île d'exception. Un tel projet renforcerait l'attractivité de Bréhat, tout en préservant son environnement unique pour les générations futures.

Ce projet d'aménagement incarne une belle opportunité de conjuguer tradition et innovation, tout en offrant aux visiteurs un refuge unique où se ressourcer, loin du tumulte quotidien. Les éco-cabanes de l'île de Bréhat promettent ainsi une expérience inoubliable, en parfaite harmonie avec la beauté et la sérénité de ce petit coin de paradis breton.

Stéphane Morlevat, Conseiller municipal



Cette année, le saisonnier qui va s'occuper du camping, ouvert du 1^{er} mai au 30 septembre, sera David HEUDE. « Je suis originaire de Bretagne et j'ai rejoint l'armée à l'âge de 19 ans, où j'ai eu l'opportunité de servir pendant 30 ans et de voyager à travers le monde. Depuis une dizaine d'années, je me suis installé sur l'île de la Réunion, dans l'Océan Indien, où je vis avec ma femme depuis bientôt 30 ans et nos deux grandes filles.

Actuellement en reconversion professionnelle dans le secteur de l'immobilier, je ressens un fort désir de vivre et de travailler sur l'île de Bréhat, un endroit qui me tient particulièrement à cœur en raison de mes attaches familiales qui remontent à plus d'un siècle. Passionné de sport, j'adore la randonnée, découvrir de nouveaux paysages et profiter de la mer. Je suis enthousiaste à l'idée de relever de nouveaux défis et de m'investir dans une nouvelle expérience professionnelle sur cette belle île. »

Comité de jumelage



Comité de jumelage Bréhat Itterswiller

Itterswiller, petit village du Bas-Rhin perché sur la colline d'Emmebuckel (mont des abeilles), entouré de vignobles, superbe étape incontournable de la route des vins. Avec ses maisons à colombages merveilleusement fleuries, il est réputé pour sa gastronomie et son vin d'excellence. Itterswiller partage avec Bréhat la culture du bien être et de la joie de vivre.

Voici cinquante années jalonnées de rencontres, de découvertes, d'échanges et d'amitiés que nos deux petites cités vont célébrer au mois de mai durant trois jours de festivités. Un tel anniversaire est une occasion privilégiée pour réunir ses amis, pour raviver ses souvenirs et entretenir précieusement ses relations et ses amitiés scellées depuis un demi-siècle. Bréhat va donc se mettre sur "son 31" pour accueillir 30 amis Itterswillergeois.

Le comité de jumelage coaché par son président, Patrick Decaen et soutenu par la municipalité, prépare cet évènement depuis plusieurs mois.

Partant en train de Strasbourg, les Alsaciens arriveront à Saint Briec le vendredi 23 mai dans l'après midi. Un car les attendra à la gare pour les conduire jusqu'à l'Arcouest, où une délégation de Bréhatins les accueillera et les accompagnera jusqu'au Port-Clos d'où ils regagneront leur famille de correspondants. La journée du samedi sera dédiée à une promenade contée dans Bréhat, à une balade en mer si la météo le permet, ou tout simplement au plaisir de nos paysages printaniers. Un anniversaire ne peut pas se dérouler sans un moment convivial autour d'une bonne table. Elle sera préparée par l'équipe de l'Allégoat. C'est certain, tout le monde savourera le plaisir des retrouvailles, nous en profiterons également pour offrir le cadeau d'anniversaire réalisé avec le concours des Courants d'Arts par Lucille Chombart de Lauwe,

qui nous fera l'honneur de présenter son œuvre. La soirée sera magnifiée par un feu d'artifice offert par la municipalité, il sera tiré du stade vers 23h00.

Les cérémonies officielles débuteront par la messe dominicale célébrée à l'église Notre dame de la Bonne nouvelle à 10h30, suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts du cimetière marin. Les petits Bréhatins de l'école pousseront la chansonnette pour lancer la fête anniversaire.

Officiel dit discours ! Ils auront lieu près de la salle polyvalente. Nous aurons le plaisir d'y accueillir Madame Nathalie Ernst, maire de Barr, conseillère départementale du Bas-Rhin. La ville de Barr est jumelée avec Perros-Guirec, Erven LÉON, son maire, sera également parmi nous. Gageons que chaque intervenant sera bref et concis afin de passer au vin d'honneur offert par la municipalité de Bréhat puis au cochon grillé qui marquera les festivités.

Musique et fête populaire vont de pair, c'est le bagad de Tréguier qui animera le bourg durant cette journée. Enfin, le lundi clôturera le séjour ne nos hôtes par une journée touristique à la vallée des Saints, avec un petit détour gastronomique par le lac de Guerlédan. Le retour vers la plaine d'Alsace se fera mardi matin.

Dimanche le bourg arborera les couleurs de l'Alsace, venez nombreux partager ces instants exceptionnels !

Le Comité de Jumelage



Une partie de l'équipe du comité de jumelage

Entretien avec François Geffroy

Rencontre avec François Geffroy, né le 8 août 1944 à Bréhat. La rencontre a lieu chez François, dans une maison spacieuse et confortable, tout près du Kerpont, au lieu-dit Le Goaréva, que François a achetée en 1970. De l'autre côté du Kerpont, nous pouvons admirer l'île de Béniguet et, plus loin, Lanmodez, sur le continent. A proximité, se trouve le tertre de Roch-Losquet. Tout près de la maison de François, il y a une superbe prairie. Les vaches jersiaises de sa nièce Anne-Laure y paissent souvent. François aime bien la présence de ces voisines. En clair, un cadre de rêve.

François, que pouvez-vous dire de votre enfance ?

Je suis né à la « ferme Geffroy », à 100 mètres de ma maison actuelle. Mes parents, François et Madeleine, étaient tous les deux cultivateurs. Nous avions une quinzaine de vaches. Je savais que mon grand-père avait eu des chevaux mais ce n'était pas le cas de mon père. En revanche, il a été le premier sur l'île à posséder un tracteur. Mon enfance a été marquée par une vie simple et heureuse. Je suis allé à l'école primaire publique de garçons de Kerano, là où se trouve l'école actuelle. Je me souviens bien de plusieurs copains d'école : James Dubreil, Georges Colin, Christian Prigent, frère de Jeanine Bocher... Avec notre instituteur, Monsieur Cocheril, c'était parfois dur mais, je le répète, j'ai vécu une enfance heureuse.

Et après votre scolarité à l'école primaire ?

Je suis parti à Lannion au collège. J'étais interne et je ne revenais à Bréhat que 4 ou 5 fois par an.

Et ensuite ?

Il y a eu plusieurs phases. D'abord, je suis resté « faire la pêche » à Bréhat. J'étais inscrit maritime. Il faut dire que certains cultivateurs étaient, à l'époque, inscrits maritimes. Leur retraite était ainsi meilleure. Ensuite, je suis entré à l'École des mousses de Brest qui relevait de la Marine nationale. C'était en 1961. Enfin, après un an et demi en Algérie, à Oran, sur les bateaux,



j'ai été admis à l'École de pilotage de la flotte à Saint-Servan. J'ai pu y bénéficier d'une formation excellente. J'y ai obtenu le brevet de chef de quart de navigation. Mais l'école a fermé rapidement à cause d'un changement de technologie (gps).

Que dire de votre vie professionnelle ?

J'ai d'abord embarqué sur un dragueur de mines en 1965. Je naviguais beaucoup : Tahiti, Madagascar, la Nouvelle Calédonie ... C'était bien mais, en 1977, j'ai voulu reprendre ma liberté. J'avais acheté un bateau et je suis revenu « faire la pêche » à Bréhat. C'était le Paul Langevin ; il faisait 16 mètres. Nous pêchions surtout des araignées, des tourteaux, des

coquilles Saint Jacques. Nous vendions notre pêche au même mareyeur à Loguivy. Elle partait ensuite vers l'Espagne. Cela a duré presque 10 ans, jusque 1987. Après avoir travaillé 2 ans aux Vedettes de Bréhat chez les armateurs Colin-Corlouer-Floury, je suis retourné en 1989 à la marine marchande. Je commandais le ravitaillement de plates-formes de forage en Afrique. Avant ma retraite, je travaillais pour MCC, une entreprise de dragage basée à Nantes.

Au total, quel regard portez-vous sur votre vie professionnelle ?

C'était une passion. Après ma retraite, j'ai même acheté un cargo pour faire du cabotage en Afrique. J'ai beaucoup aimé être le commandant de gros bateaux, surtout en Afrique. Je n'ai jamais eu envie de faire autre chose que la navigation. J'ai, en particulier, beaucoup aimé le Gabon, Tahiti, Nouméa.

Avez-vous des souvenirs particulièrement marquants ?

Non. J'ai tout aimé. C'est simple : j'ai ainsi toujours évité la routine !

Et la retraite ?

Ma vraie retraite, en termes d'activité, c'était en 2011. J'étais content d'arrêter et le lieu évident pour moi, c'était Bréhat, mon port d'attache, au Goaréva.

Quelles sont vos occupations à la retraite ?

La « petite pêche » et le jardin. J'adore pêcher des crabes et des homards. Quant à mon jardin, je ne le cultive pas mais il faut néanmoins l'entretenir.

En fait, je suis un marin et pas quelqu'un de la terre. J'adore rencontrer des gens à Bréhat et discuter avec eux. L'ouverture aux autres, c'est essentiel !

Avez-vous des endroits préférés à Bréhat ?

Pas vraiment. Je n'aime guère bouger de chez moi et de mon petit quartier. J'adore la grève de Nod Coven où se trouve mon bateau.

Que dire de l'évolution de Bréhat au cours de toutes ces années ?

Vaste débat ! Les résidences secondaires se sont considérablement développées. Il est devenu difficile, pour des personnes désirant vivre et travailler à l'année, d'acheter des maisons au prix où elles sont vendues, hélas. Le tourisme est devenu l'activité principale de l'île. Cela ne me réjouit pas. Je dois malheureusement prendre en compte cette réalité.

Le Bréhat de demain, ce serait quoi pour vous, François ?

Un Bréhat avec des emplois actifs toute l'année en dehors de la tondeuse et de la truëlle, basés par exemple sur la pêche et l'agriculture. Il est indispensable que le maximum de jeunes puissent vivre réellement à Bréhat. Et, là, nous nous heurtons à la question du logement. Pour que l'île ne perde pas son âme, beaucoup de logements à l'année, notamment pour les jeunes, sont nécessaires.

Votre maison porte un joli nom : la Cidrerie. Pourquoi ?

Yves Kerjolis, un ancien maire de Bréhat, avait acheté la maison à la fin des années 30. Entre autres choses, il produisait du cidre, en particulier à partir de pommes issues de la vallée de la Rance. Il n'y a plus de cidre produit ici aujourd'hui mais le nom est resté attaché à la maison et c'est très bien.

En conclusion, François insiste sur sa passion des voyages et de la navigation ... tout en ayant toujours un port d'attache évident. Il s'appelle Bréhat. Un paradoxe ? Pas si sûr !

Ouzh taol !

Partage de recettes : la parole est à vous !

Le P.A.T. (Projet Alimentaire Territorial) « officiel » a pris fin : à nous de poursuivre tous ensemble une « dynamique alimentaire territoriale », dans un esprit de partage et d'échange des savoir-faire nombreux dans notre île. Cette page vous est ouverte pour présenter vos meilleures recettes anti-gaspi, saines, accessibles, de saison, à faible impact écologique... Merci aux deux premières contributrices !

Voici une idée avec les radis : un pesto !



INGRÉDIENTS :

- Une botte de radis bio,
- Des graines de tournesol, quelques cuillères à soupe,
- De l'huile d'olive, plus ou moins selon la consistance voulue,
- Du sel, du poivre.



PRÉPARATION :

1. Utiliser les fanes, les laver (eau froide + vinaigre blanc) les essorer.
2. Dans un robot, mettre tous les ingrédients, hacher quelques minutes, jusqu'à la consistance désirée.

IDÉE DE DÉGUSTATION :

Une tranche de pain, du fromage blanc d'Anne-Laure, du pesto de fanes de radis, des tranches fines de radis.

Anne Elisabeth de Roeck

Pour contribuer, vous aussi,
vous pouvez envoyer vos recettes à l'adresse :
pat@mairie-brehat.fr

Bouillon instantané maison

INGRÉDIENTS POUR 3 BOCAUX DE 290 G :

- 250 g de vert de poireaux,
- 200 g de fenouil,
- 200 g de carottes entières bien brossées,
- 250 g de céleri rave ou 100 g de panais et 150 g de céleri branche,
- 50 g de tomates séchées,
- 2 ou 3 gousses d'ail,
- 100 g de persil,
- 100 g de coriandre fraîche ou un peu de thym,
- 250 g de sel.



PRÉPARATION :

Les légumes peuvent être remplacés par d'autres et les proportions varier.

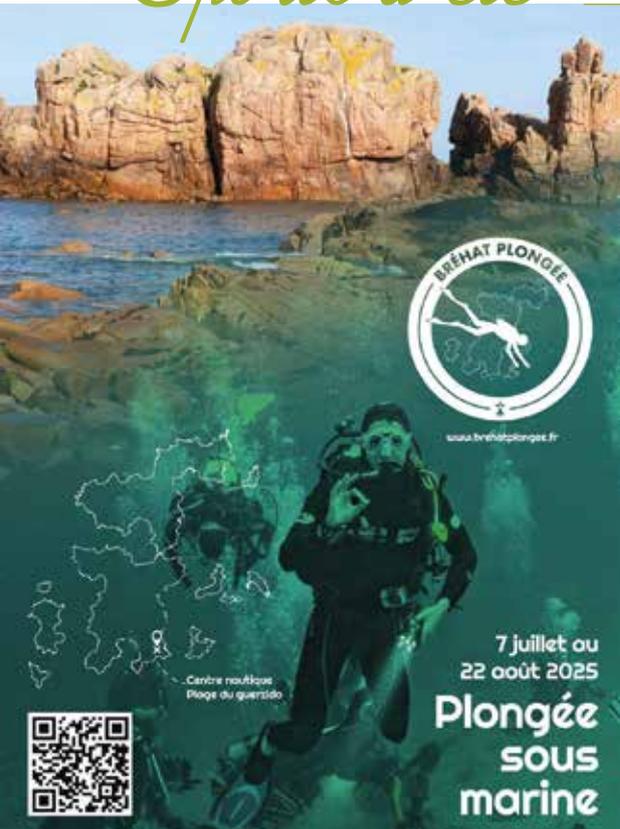
1. Mixer les ingrédients pour obtenir une pâte grossière en 2 ou 3 fois et verser au fur et à mesure dans un grand saladier pour pouvoir mélanger en une fois tous les légumes hachés.
2. Remplir des bocaux stérilisés, et conserver au frais et au sec, à l'abri de la lumière. Les bocaux entamés se conservent au réfrigérateur pendant un an au moins.
3. Pour faire un bouillon rapide diluer 2 cuillères à café par 1/2 litre d'eau chaude.
4. Ajouter une cuillère à café ou deux dans une poêlée de légumes, le bouillon du risotto, un fond de sauce, mélanger à des lentilles en salade, une purée de pommes de terre ou une soupe de légumes...

Les utilisations sont multiples.

Attention, il faut tenir compte du sel présent dans le bouillon.

Bon appétit !

Françoise Candellier



Bréhat Plongée

Situé à la plage du Guerzido au centre nautique, Bréhat Plongée vous propose :

- Des Baptêmes de plongée
- Des formations jeunes et niveau 1

L'activité se déroulera du 7 juillet au 22 août 2025.

Renseignements : contact@brehatplongee.fr ou 06 83 34 41 72

Site : <https://brehatplongee.fr/>

Tennis

Pour la quatrième année consécutive, Sacha Binet, professeur de tennis breveté d'état, nous propose des stages de tennis et des cours particuliers (mini tennis dès l'âge de 3 ans, enfants et adultes tous niveaux) du lundi au dimanche.

Les stages commenceront dès les vacances de Pâques et se poursuivront durant tout l'été.

Tarifs : Stage 1,5h/jour du lundi au vendredi (matin ou après-midi), 130 € la semaine ou 26€ la journée
 Stage 1h/jour du lundi au vendredi (matin ou après-midi), 90 € la semaine ou 18 € la journée
 Cours particuliers (sur rendez vous) : 40 €/heure
 Prêt, location et vente de matériel (raquettes, balles, grips...) sur place.
 Pour tout renseignement ou inscription, veuillez contacter Sacha Binet au 06 32 46 60 73
 ou par mail : bins-sacha@outlook.fr .
 Comme chaque année, conditions spéciales pour les enfants bréhatins résidants à l'année sur l'île.

Voile, kayak, paddle



Vacances de Pâques et d'été
 de 9h à 12h30 ou/et de 14h à 17h
 (Fermé le samedi)

Ile-de-Bréhat

GLÉNANS

Renseignements et inscriptions : brehat@glenans.asso.fr
 ou au tel : 0675585026 ou 0762797848



Vacances de Pâques et d'été
 à partir de 9h
 (Fermé le samedi)

Ile-de-Bréhat

GLÉNANS

Renseignements et inscriptions : brehat@glenans.asso.fr
 ou au tel : 0675585026 ou 0762797848

La 5^e édition du Festival Les Scènes de Bréhat

Du 4 au 8 juillet 2025 aux Verreries de Bréhat

Le festival fêtera ses 5 ans cet été ! Au programme : théâtre, musique, humour, danse, et toujours dans le cadre incroyable de la citadelle et de ses alentours.



© Alice Maumont

MUSIQUE

Pour cette nouvelle édition, le chanteur **Stephan Eicher** viendra faire un concert inédit, spécialement créé pour et à Bréhat, il sera accompagné d'une harpiste et d'une violoncelliste (8 juillet).

Les spectateurs pourront venir écouter les beaux textes de la chanteuse **Clou** qui ouvrira le festival (4 juillet) et découvrir l'univers musical si particulier de la franco-argentine **La Chica** (5 juillet). Les frères du groupe **Terrenoire**, déjà venus en 2022, enflammeront à nouveau la piste des Scènes (6 juillet) tout comme le roi du hip-hop, le **DJ Cut Killer**, en duo avec **DJ Fly**, triple champion du monde de mix (7 juillet).



Stephan Eicher - ©Tabea Hüberli



Terrenoire - © Bettina Pittaluga



DJ Cut Killer - © N. Bachir DJ Fly - © L. Voveho

Les Scènes de Bréhat Festival



4211 km - © D. Klockendrien



Camille Chamoux - © B. Guillonnet

THÉÂTRE ET HUMOUR

Le théâtre ne sera pas en reste puisque nous accueillerons la magnifique pièce d'Aïla Navidi, **4211 km**, récompensée de 2 Molières en 2024 (dont celui de meilleure pièce), Yalda raconte la vie exilée de ses parents, qui ont fui l'Iran pour se réfugier en France, leur combat pour la liberté, l'amour d'un pays et l'espoir d'un retour (8 juillet). La comédienne **Camille Chamoux** jouera son 5e seul en scène, *Ça va ça va*, spectacle où l'on rit autour de la santé mentale (4 juillet). Le célèbre professeur Rouger, directeur de l'école d'agriculture ambulante, animera une conférence sur les questions des droits de la poule et des conditions de vie de l'œuf dans *Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie* (6 juillet). Le Collectif Bis donnera une version interactive du chef d'œuvre d'Edmond Rostand avec la pièce **Cyrano Bis**, dans laquelle actes et acteurs sont tirés au sort par le public (7 juillet). Avec **La Fin du début**, le comédien Solal Bouloudnine nous plonge dans l'univers d'un enfant des années 90 qui réalise, comme tous les enfants avant et après lui, que tout a une fin, à commencer par la vie (5 juillet).

LA SCÈNE BRETONNE

Vous retrouverez la troupe bréhatine de La Cie des Scènes dans *À mi-mollets*, où il sera question de montée des eaux et de cabaret (6 juillet). La Société Protectrice de Petites Idées (Pédermec, 22) présentera *Cow Love*, véritable ovni où se mêlent danse, absurde, jeu, musique, cirque et des effets spéciaux de haute qualité artisanale (7 juillet) ! La Cie Les Bottes rouges (Rennes) – un de ses membres fait partie de la troupe d'improvisation *C'est pas parce que*, bien connue des Bréhatins – viendra jouer *Chérub'*, spectacle de musique et de théâtre improvisé (8 juillet). Et la compagnie de théâtre de rue Cassus Délires (Redon) jouera *Dehors Molière !* place du bourg (7 juillet).

Le festival Les Scènes de Bréhat c'est aussi son village, qui vous accueillera tous les jours de 17h à 2h, autant d'occasion de partager de bons moments autour d'un verre, de quelques huîtres ou d'une bonne galette.

RENDEZ-VOUS LE 4 JUILLET, NOUS AVONS HÂTE DE VOUS RETROUVER !

- Billetterie et informations supplémentaires www.scenesdebrehat.fr.
- Le festival a besoin de vous ! Devenez donateur ou mécène (réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant du don versé – dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable, art. 200 du CGI) > page « Nous soutenir » sur notre site.
- Le festival est à la recherche d'hébergements (possibilité de mécénat) : caroline.vannini@scenesdebrehat.fr

Calendriers des événements

Non exhaustif

Avril

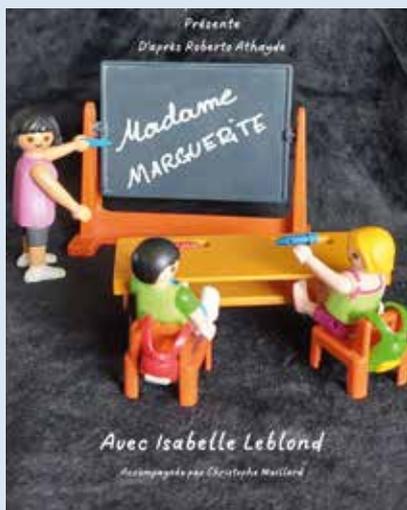
Mercredi 16
DONNERIE À
LA FERME
" LAITS
BRÉHATINE"
de 15h à 18h.

Vendredi 18
Samedi 19
VIDE TON
PLACARD
Organisé par
l'association
Ut'île



Dimanche 20
BOURSE AUX PLANTES,
Place du Bourg,
organisée par le Comité de Jumelage.

Samedi 26
SPECTACLE "MME MARGUERITE"
Salle des Fêtes, 10 € à 20h30,
organisé par l'Effet-Mer.



Mai

Jeudi 1
VENTE DE MUGUETS
Place du Bourg par Kreiz ar Mor.

Jeudi 8
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE
À l'église puis au cimetière marin.

Du vendredi 23 au lundi 26
SÉJOUR ALSACIEN POUR LE
CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DU
JUMELAGE.
(Voir article p.19).

Juin

Samedi 28
KERMESSE DE L'ÉCOLE
Organisée par l'Amicale laïque.

Week-end du 28-29
OUVERTURE DU MOULIN DU BIRLOT,
Avec mouture l'après-midi et dégustation de crêpes.

Juillet

Du vendredi 4 au mardi 8
FESTIVAL "LES SCÈNES DE BRÉHAT"
Dans l'enceinte des Verreries, avec une belle
programmation à découvrir en page.

Samedi 5
DÈS LE MATIN NETTOYAGE DES
GRÈVES
À l'initiative de l'A.P.P.I.B. (Association des Pêcheurs
Plaisanciers et Bassiers de l'île de Bréhat).

Jeudi 10
AQUA GYM AU GUERZIDO
Pour la prévention des maladies cardiaques par
Baum'aux cœurs, organisée par Aurore.

Dimanche 13
VENTE DE LAMPIONS
Place du Bourg par l'amicale laïque.
LE SOIR, FEU D'ARTIFICE
vers la Chapelle Saint-Michel, suivi d'un bal place du
Bourg.
BROCANTE
Place du bourg, organisée par le comité de
jumelage.

Mirages de pierre

EXPO Ion Babeanu



Photographies de rochers bréhatins 24-31 juillet 2025



Salle des fêtes de Bréhat de 10h à 18h - entrée libre
 Vernissage le jeudi 24 juillet à 17h
 Ateliers : lundi 28 juillet de 10h à 12h « Le volume en dessin : les rochers »
 mercredi 30 juillet de 10h à 12h « Voir en couleurs et penser en noir et blanc »
 Infos : Office de tourisme de Bréhat | lescourantsdarts.fr | Les Courants d'Arts

Du jeudi 24 au jeudi 31

EXPOSITION DE PHOTOS "MIRAGES DE PIERRE" DE ION BABEANU

Salle des fêtes, organisée par les courants d'arts.

Vernissage : le jeudi 24 à 17h.

Ateliers : **lundi 28** de 10h à 12h : "le volume en dessin : les rochers".

Mercredi 30 de 10h à 12h : "Voir en couleurs et penser en noir et blanc"

Août

Du lundi 4 au samedi 9

"LES GOUTTES D'EAU"

Sur la place du Bourg, installation participative et interactive, prix du meilleur stand pour Bréhat au festival des insulaires 2024.

Mardi 5

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.P.P.I.B.

À 15h salle des fêtes, suivie d'un pot de l'amitié.

Mercredi 6

KERMESSE À L'E.P.H.A.D.

À partir de 14h30, par Kreiz ar Mor.

Jeudi 7

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DU MOULIN DU BIRLOT

11h.

Vendredi 8

CORVÉE DE VASE

À 10h30, au moulin du Birlot.

Du vendredi 8 au jeudi 14

EXPOSITION ANNUELLE D'ŒUVRES D'ARTS

Organisée par l'Art dans l'île, de 10h30 à 18h, salle des fêtes, entrée libre.

Vendredi 15

KERMESSE DE BRÉHAT

Sur la place du Bourg, de 9h30 à 14h, avec stands traditionnels, des nouveautés et des jeux pour enfants, organisée comme tous les ans par l'association pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine religieux.

Dimanche 17

RALLYE NAUTIQUE AU GUERZIDO

Organisé par le centre nautique de Bréhat.



Christine Louail



La disparition brutale de Christine, laisse sa famille et beaucoup de personnes proches dans une grande souffrance ; car Christine était agréable, souriante et cordiale. Elle a traversé la maladie avec beaucoup de courage et de persévérance, accompagnée de son mari Alain et ses enfants, ainsi que de sa sœur et son frère. Christine, originaire de Lyon, aimait le théâtre, la musique et les fleurs, la nature et la mer.

Sur l'île, Christine s'est investie. Dans son travail, à la ferme et aux Transports LOUAIL dont elle assurait la gestion avec son mari ; dans les arts, ayant enseigné la flute traversière et pratiqué le théâtre ; auprès des enfants du caillou et de son voisinage.

Elle aimait se balader dans l'île nord, partager ses paysages, et trouver l'île sud pour faire ses courses, échanger, et profiter d'un verre en terrasse avec ses amis.

Vous rappelez-vous ? Des yeux bleus et maquillés, des vêtements amples et colorés, elle descendait quotidiennement au bourg, sur son vélo. Jadis, son chien, la guide. Elle

vous croise et discute facilement : vous réclame-t-elle une facture ? Probable... Ce n'est pas ce qu'elle préfère faire, sachez-le. Ce qu'elle aime, c'est vous parler de ses enfants, savoir que les vôtres vont bien. Ce qu'elle aime, c'est prendre de vos nouvelles, aussi simple que cela puisse paraître.

Christine vivait avec une sensibilité prononcée, parfois difficile à apprivoiser tant pour elle que pour ses proches, mais qui ne l'a jamais empêché de transmettre généreusement son affection envers ceux et celles qui l'entouraient.

Après une cérémonie belle et émouvante, Christine repose en paix au cimetière marin de Bréhat. A Crec'h Esquern, cela fait un grand vide, mais Christine restera longtemps dans nos cœurs et dans notre mémoire.

Miléna, Gabriel et Alain

James Dubreil



Une figure de l'île s'en est allée.

James Dubreil, «Jamy» pour tous ceux qui le connaissent.

Il était pour certains un membre de l'association du jumelage avec Itterswiller, pour d'autres un membre de la société de chasse de Bréhat, et aussi un bouliste de l'association la Boule Bretonne Bréhatine. Mais pour tout le monde il était un bon vivant au caractère parfois bien trempé. Lors d'un précédent Bréhat infos, il avait accepté avec Pierrette son épouse de répondre à l'entretien réalisé par Jean-Michel, cette entrevue avait permis de mieux connaître ce qu'a fait l'histoire de la famille Dubreil pour Bréhat, histoire qui se perpétue encore aujourd'hui.

Nous gardons de Jamy tous les bons souvenirs passés avec lui.

Et comme il aimait nous dire à chaque fois que quelque chose n'allait pas : « Ça fait ièch ! » de t'avoir perdu.

Gaby

Denise Burton



Denise est née à Jarsy en Savoie, dans une famille d'agriculteurs.

Étant l'aînée de trois enfants, elle travaille très jeune, pour aider ses parents.

Elle a été à l'école primaire du Chef-Lieu, à pieds, pas de voiture, jusqu'au certificat d'étude. A 14 ans, elle est allée à l'école ménagère.

En même temps, elle étudiait le catéchisme pour pouvoir faire sa communion solennelle.

A 16 ans, elle est employée de maison, chez une tante qui avait un commerce d'alimentation à Argenteuil, pendant 3 ans, puis serveuse dans différents restaurants.

Après son métier de serveuse jusqu'à l'âge de 30 ans, elle a fait toute sa carrière chez Bull, comme préparatrice.

En décembre 1958, elle s'est mariée à Eugène, qui lui a fait découvrir Bréhat.

De leur union est né leur enfant unique Emmanuelle. Quand l'heure de la retraite a sonné, Denise et Eugène sont venus habiter à Bréhat.

Denise apportait chaque année sa contribution à la kermesse du 15 août en offrant des petits pains aux pommes de terre qu'elle pâtissait.

Elle s'est éteinte à la maison de retraite entourée de son mari, sa fille, ainsi que Charlotte, Gaby, Sandra et Véronique qui ont été présentes jusqu'à son dernier souffle, après quatre ans passés auprès d'elles.

Emmanuelle

Jean-Marie Henninger



Monsieur Jean-Marie Henninger nous a quittés le 06 novembre 2024, après une vie bien remplie, commencée le 25 mai 1937 à Cotonou (Bénin). Il étudia la pharmacopée et la médecine, passionné par la lecture et la connaissance dans son sens le plus grand. La religion avait beaucoup d'importance dans sa vie, le sens du partage ainsi que l'engagement pour son prochain, étaient des valeurs essentielles pour Monsieur Henninger. Gardons en mémoire son sourire et sa gentillesse.

Jean-Philippe

En Mémoire du 8 mai 1945

Cette année, dans beaucoup d'endroits en France et en Europe, aura lieu la commémoration de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale, il y a 80 ans de ça.

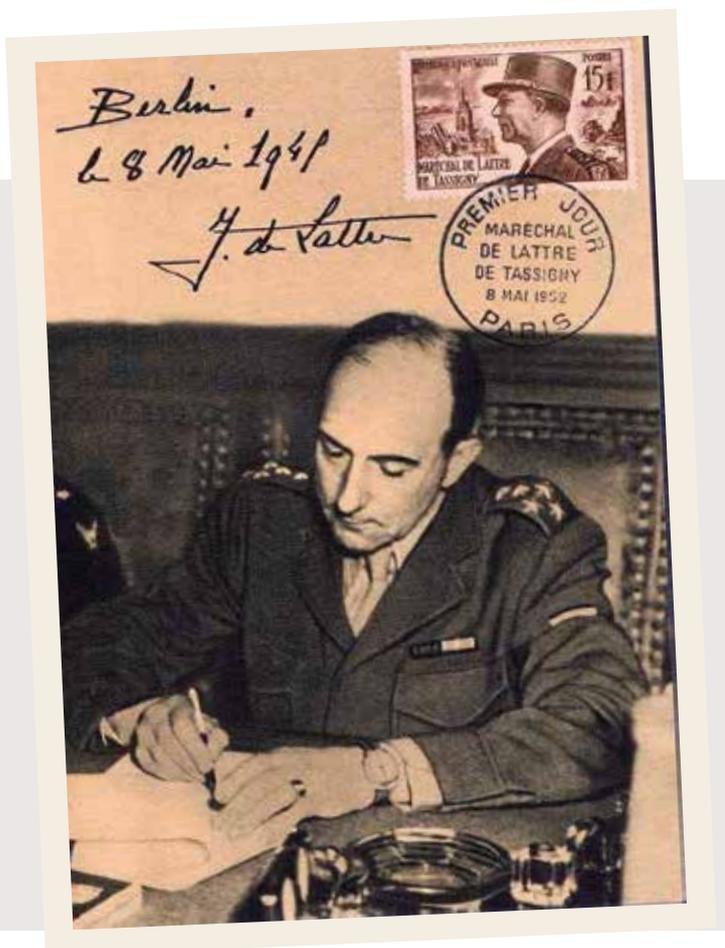
En célébrant ce jour, nous honorons l'ensemble des personnes mortes pour la France sur le front de la guerre ou dans les maquis de la résistance. C'est aussi le moment de fêter la liberté et la victoire sur le totalitarisme et le fascisme, grâce à la cohésion des forces alliées.

En Bretagne, la résistance a débuté rapidement après l'appel du 18 juin 1940, avec le ralliement de 130 Sénans qui rejoignent les premiers L'Angleterre, puis il y a l'engagement d'un homme de Vannes, comme agent secret de la France Libre : le Colonel Rémy, qui restera proche du Général de Gaulle. Dans toute la Bretagne, les réseaux de la résistance se préparent et s'organisent petit à petit.

Sur l'île de Bréhat, c'est la naissance de "la bande de Sidonie", créé par Suzanne et Adrien Wilborts,

les parents de Marie-José, qui deviendra Madame Chombart de Lauwe, toute la famille sera active dans un réseau d'évasion vers l'Angleterre. Malheureusement Marie-Jo sera arrêtée le 22 mai 1942 par la Gestapo, puis déportée vers Ravensbrück comme prisonnière Nacht und Nebel. Par un grand miracle, Marie-Jo et sa maman reviendront vivantes des camps, comme beaucoup d'autres résistants. Ayons des pensées émues pour ces héros.

Le jour de l'organisation de la signature par les alliées de la capitulation de l'Allemagne, la France n'était pas prévue à Berlin. Fou de rage, le Général de Gaulle demanda au Général de Lattre de Tassigny de représenter la France afin de sauver l'honneur du pays. N'oublions pas ces moments importants de l'histoire, toujours résister pour la liberté.



Maréchal De Lattre de Tassigny



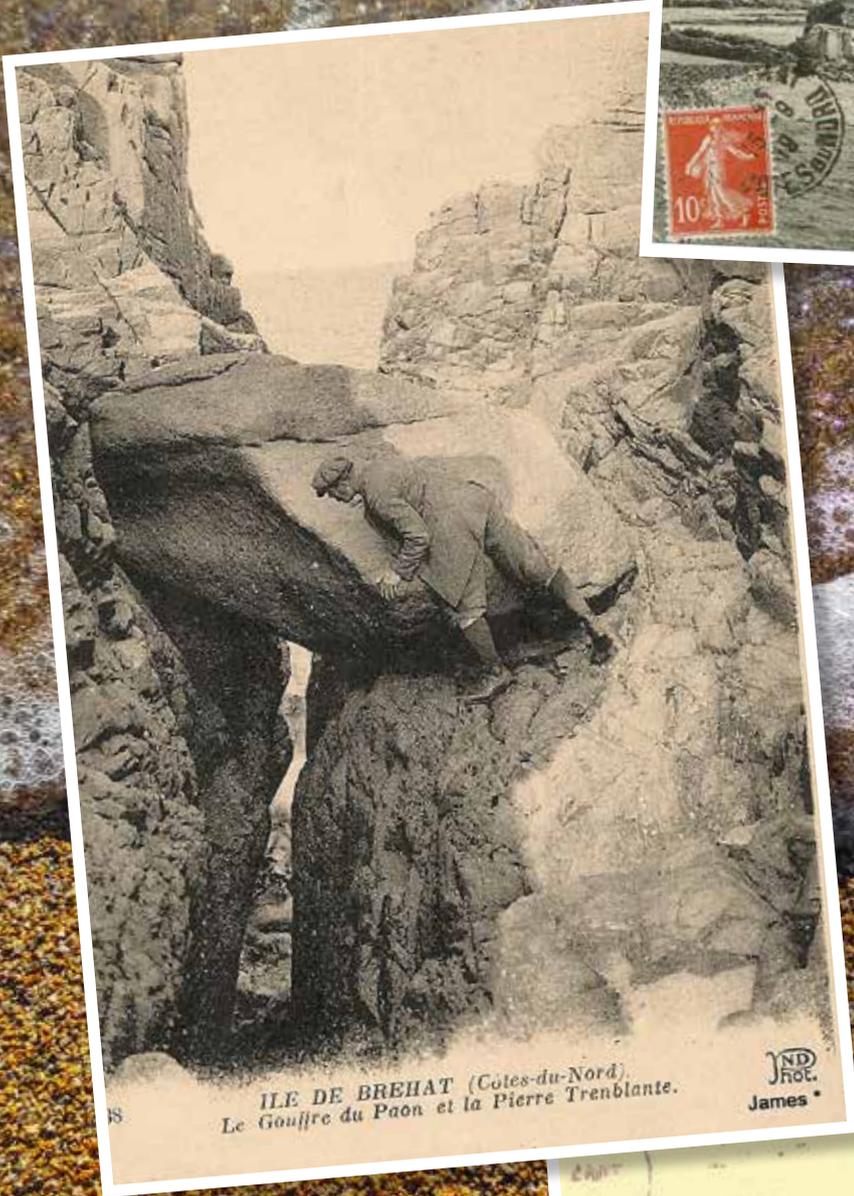
Marie-José Chombart de Lauwe

Avril	PLEINES MERS						BASSES MERS			
	MATIN			SOIR			MATIN		SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
mar. 01	10:01	11.19	107	22:18	10.88	102	04:05	0.64	16:25	0.76
mer. 02	10:39	10.65	95	22:54	10.33	87	04:43	1.08	17:03	1.44
jeu. 03	11:17	9.84	77	23:30	9.57	68	05:22	1.77	17:40	2.33
ven. 04	11:58	8.90	58	---	---	---	06:03	2.63	18:23	3.29
sam. 05	00:14	8.71	50	12:55	7.99	42	06:54	3.50	19:24	4.14
dim. 06	01:21	7.93	37	14:38	7.46	35	08:12	4.14	21:00	4.54
lun. 07	03:14	7.66	37	16:24	7.72	42	10:03	4.14	22:44	4.17
mar. 08	04:46	8.10	47	17:32	8.36	54	11:25	3.56	23:49	3.45
mer. 09	05:47	8.74	59	18:20	9.00	65	---	---	12:17	2.91
jeu. 10	06:33	9.31	70	18:59	9.50	74	00:36	2.76	12:59	2.37
ven. 11	07:11	9.72	78	19:34	9.84	81	01:15	2.26	13:35	2.00
sam. 12	07:45	9.97	83	20:04	10.06	84	01:50	1.93	14:07	1.78
dim. 13	08:16	10.1	85	20:34	10.17	85	02:22	1.74	14:37	1.68
lun. 14	08:45	10.14	85	21:01	10.18	84	02:51	1.67	15:05	1.69
mar. 15	09:13	10.07	82	21:27	10.07	80	03:18	1.71	15:30	1.82
mer. 16	09:39	9.87	77	21:51	9.83	73	03:45	1.87	15:56	2.08
jeu. 17	10:04	9.56	69	22:15	9.48	65	04:12	2.17	16:21	2.47
ven. 18	10:31	9.12	60	22:41	9.03	54	04:39	2.59	16:48	2.97
sam. 19	11:02	8.59	49	23:14	8.49	44	05:10	3.09	17:19	3.53
dim. 20	11:43	8.01	39	---	---	---	05:49	3.63	18:03	4.10
lun. 21	00:04	7.92	34	12:49	7.49	32	06:50	4.09	19:18	4.53
mar. 22	01:33	7.53	32	14:42	7.40	35	08:24	4.24	21:11	4.45
mer. 23	03:29	7.78	41	16:17	7.97	48	10:02	3.79	22:43	3.73
jeu. 24	04:45	8.51	57	17:21	8.78	65	11:15	2.98	23:44	2.82
ven. 25	05:45	9.35	74	18:16	9.58	82	---	---	12:12	2.13
sam. 26	06:38	10.11	90	19:05	10.27	96	00:37	1.99	13:04	1.42
dim. 27	07:28	10.7	101	19:52	10.76	105	01:27	1.34	13:52	0.94
lun. 28	08:15	11.04	108	20:35	11.03	108	02:13	0.94	14:38	0.73
mar. 29	08:59	11.1	107	21:16	11.03	105	02:59	0.80	15:21	0.81
mer. 30	09:40	10.86	101	21:55	10.77	96	03:42	0.93	16:02	1.19

Mai	PLEINES MERS						BASSES MERS			
	MATIN			SOIR			MATIN		SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
jeu. 01	10:21	10.35	89	22:34	10.25	82	04:24	1.34	16:42	1.81
ven. 02	11:03	9.64	74	23:16	9.56	66	05:05	1.97	17:24	2.59
sam. 03	11:49	8.84	58	---	---	---	05:50	2.71	18:10	3.39
dim. 04	00:04	8.80	51	12:48	8.13	45	06:42	3.44	19:10	4.05
lun. 05	01:10	8.17	42	14:11	7.74	40	07:53	3.96	20:31	4.35
mar. 06	02:39	7.92	40	15:38	7.84	43	09:20	4.04	21:58	4.14
mer. 07	03:59	8.13	46	16:44	8.26	50	10:36	3.71	23:03	3.64
jeu. 08	05:00	8.53	54	17:34	8.75	58	11:31	3.25	23:52	3.11
ven. 09	05:48	8.95	62	18:16	9.19	65	---	---	12:15	2.83
sam. 10	06:29	9.28	68	18:53	9.52	71	00:33	2.69	12:54	2.50
dim. 11	07:06	9.53	73	19:27	9.77	75	01:11	2.39	13:29	2.29
lun. 12	07:41	9.70	76	19:59	9.93	76	01:46	2.19	14:01	2.17
mar. 13	08:14	9.79	77	20:30	9.99	76	02:18	2.08	14:32	2.13
mer. 14	08:46	9.79	76	21:00	9.95	74	02:49	2.05	15:02	2.19
jeu. 15	09:16	9.70	73	21:28	9.82	70	03:20	2.11	15:32	2.35
ven. 16	09:47	9.49	68	21:57	9.57	65	03:52	2.28	16:03	2.61
sam. 17	10:20	9.18	61	22:33	9.22	58	04:26	2.56	16:37	2.97
dim. 18	10:59	8.78	54	23:14	8.79	50	05:04	2.92	17:16	3.38
lun. 19	11:46	8.36	47	---	---	---	05:50	3.30	18:07	3.78
mar. 20	00:08	8.38	45	12:49	8.03	44	06:49	3.60	19:15	4.02
mer. 21	01:21	8.15	44	14:09	7.97	46	08:03	3.67	20:38	3.94
jeu. 22	02:46	8.28	49	15:29	8.29	54	09:21	3.42	21:59	3.50
ven. 23	04:00	8.72	59	16:37	8.84	65	10:32	2.92	23:04	2.87
sam. 24	05:04	9.29	71	17:37	9.45	77	11:34	2.33	---	---
dim. 25	06:03	9.83	83	18:32	10.01	88	00:02	2.25	12:31	1.82
lun. 26	06:59	10.25	92	19:23	10.43	94	00:57	1.74	13:23	1.47
mar. 27	07:51	10.49	96	20:10	10.67	97	01:48	1.40	14:13	1.32
mer. 28	08:39	10.55	96	20:55	10.7	95	02:37	1.26	15:00	1.38
jeu. 29	09:25	10.4	92	21:39	10.52	89	03:24	1.32	15:45	1.64
ven. 30	10:10	10.06	84	22:22	10.16	79	04:10	1.58	16:29	2.05
sam. 31	10:55	9.59	74	23:07	9.66	69	04:55	2.02	17:13	2.57

Juin	PLEINES MERS						BASSES MERS			
	MATIN			SOIR			MATIN		SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
dim. 01	11:41	9.04	63	23:54	9.10	58	05:40	2.55	17:59	3.12
lun. 02	---	---	---	12:31	8.53	53	06:28	3.09	18:50	3.60
mar. 03	00:47	8.60	49	13:28	8.16	46	07:22	3.53	19:49	3.92
mer. 04	01:48	8.26	44	14:33	8.01	43	08:23	3.78	20:55	4.00
jeu. 05	02:54	8.13	43	15:38	8.10	44	09:28	3.80	22:00	3.85
ven. 06	03:58	8.22	46	16:37	8.37	48	10:29	3.63	22:58	3.56
sam. 07	04:54	8.44	51	17:27	8.71	53	11:23	3.37	23:48	3.23
dim. 08	05:43	8.72	56	18:11	9.05	59	---	---	12:10	3.09
lun. 09	06:28	8.99	61	18:52	9.35	64	00:32	2.92	12:52	2.85
mar. 10	07:09	9.23	66	19:30	9.59	67	01:12	2.66	13:30	2.66
mer. 11	07:48	9.41	69	20:06	9.74	70	01:50	2.46	14:07	2.54
jeu. 12	08:26	9.52	71	20:41	9.83	71	02:27	2.31	14:42	2.47
ven. 13	09:02	9.56	71	21:16	9.83	71	03:04	2.23	15:19	2.47
sam. 14	09:39	9.52	70	21:53	9.75	70	03:42	2.23	15:57	2.54
dim. 15	10:18	9.40	68	22:33	9.58	67	04:22	2.31	16:37	2.68
lun. 16	11:00	9.20	65	23:17	9.33	63	05:05	2.47	17:20	2.89
mar. 17	11:46	8.94	61	---	---	---	05:51	2.69	18:08	3.12
mer. 18	00:06	9.05	59	12:38	8.70	58	06:42	2.91	19:03	3.32
jeu. 19	01:03	8.82	56	13:37	8.54	56	07:39	3.07	20:06	3.42
ven. 20	02:07	8.72	56	14:44	8.54	57	08:43	3.10	21:15	3.34
sam. 21	03:17	8.77	58	15:55	8.75	61	09:51	2.99	22:27	3.07
dim. 22	04:28	8.99	64	17:03	9.13	67	10:59	2.73	23:33	2.67
lun. 23	05:35	9.30	71	18:06	9.57	75	---	---	12:03	2.41
mar. 24	06:39	9.63	78	19:03	9.96	82	00:35	2.24	13:02	2.11
mer. 25	07:37	9.90	84	19:56	10.25	86	01:32	1.88	13:56	1.90
jeu. 26	08:30	10.07	87	20:44	10.4	88	02:25	1.64	14:47	1.80
ven. 27	09:18	10.11	88	21:30	10.4	86	03:14	1.55	15:34	1.82
sam. 28	10:02	10.00	85	22:13	10.23	82	04:01	1.61	16:18	1.97
dim. 29	10:44	9.76	79	22:54	9.93	75	04:44	1.83	17:00	2.23
lun. 30	11:23	9.41	71	23:34	9.52	67	05:25	2.17	17:40	2.60

Juillet	PLEINES MERS						BASSES MERS			
	MATIN			SOIR			MATIN		SOIR	
	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Coef	Heure h mm	haut m	Heure h mm	haut m
mar. 01	---	---	---	12:02	9.00	62	06:04	2.60	18:20	3.02
mer. 02	00:13	9.05	57	12:41	8.60	53	06:43	3.04	19:02	3.44
jeu. 03	00:54	8.58	49	13:25	8.24	45	07:26	3.45	19:51	3.79
ven. 04	01:43	8.18	42	14:20	8.00	39	08:17	3.78	20:51	4.02
sam. 05	02:44	7.92	38	15:29	7.95	38	09:19	3.97	21:58	4.02
dim. 06	03:54	7.89	39	16:37	8.14	41	10:26	3.93	23:02	3.80
lun. 07	05:00	8.11	44	17:35	8.50	47	11:28	3.71	23:58	3.44
mar. 08	05:57	8.45	50	18:24	8.91	54	---	---	12:22	3.38
mer. 09	06:46	8.83	58	19:09	9.29	62	00:47	3.05	13:08	3.05
jeu. 10	07:31	9.17	65	19:50	9.62	68	01:31	2.67	13:51	2.74
ven. 11	08:14	9.45	71	20:30	9.88	74	02:13	2.34	14:32	2.47
sam. 12	08:55	9.66	76	21:10	10.07	78	02:54	2.08	15:12	2.25
dim. 13	09:35	9.81	80	21:49	10.17	81	03:36	1.88	15:53	2.10
lun. 14	10:14	9.86	81	22:29	10.16	81	04:18	1.78	16:34	2.07
mar. 15	10:54	9.79	80	23:10	10.00	78	05:00	1.81	17:15	2.17
mer. 16	11:35	9.59	76	23:52	9.71	72	05:42	1.99	17:57	2.41
jeu. 17	---	---	---	12:17	9.28	69	06:25	2.29	18:42	2.75
ven. 18	00:38	9.31	65	13:05	8.93	62				



Visa Numérique Bretagne

Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ?
Bénéficiez d'un accompagnement gratuit
avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique



Numéros utiles

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
<i>(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus)</i>	
CROSS (Secours en mer)	196
CENTRE ANTI-POISONS RENNES	02 99 59 22 22
Mairie	02 96 20 00 36
Télécopie	02 96 20 01 92
Médecin Bréhat	02 96 20 09 51
Gendarmerie Paimpol	02 96 20 80 17
Petit train routier	06 86 77 85 46
Maison du département à Paimpol	02 96 55 33 00
<i>(services sociaux)</i>	

État Civil

Seuls les actes inscrits dans les registres d'état-civil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

Mariage

- Madame Violaine GARNIER et Monsieur Lionel WALLET

3 janvier 2025

Décès

- Monsieur Yves COURTOIS

6 novembre 2024

- Monsieur Jean-Marie HENNINGER

6 novembre 2024

- Madame Vanessa PRIGENT

le 2 décembre 2024 à Plérin

- Madame Lucienne LE MERRER veuve LE GOATER

13 décembre 2024 à Paimpol

- Madame Micheline DEFRANCOIS veuve CROQUET

14 décembre 2024

- Madame Christine HURTEBIZE épouse LOUAIL

22 décembre 2024 à Plérin

- Madame Denise LACCARAZ épouse BURTON

2 février 2025

- Monsieur James DUBREIL

le 8 février 2025 à Saint-Brieuc

